



Separation et changement de serrure

Par **nana85**, le **07/05/2009** à **13:22**

Bonjour,

La petite amie de mon frère est partie avec leur bébé de 2 mois suite à une dispute pour retourner chez sa mère.

Le bail est à leur 2 noms, ils sont seulement concubin.

Elle refuse qu'il voit son enfant...

Il a déposé une main courante pour signifier son départ du domicile avec l'enfant et nous voudrions savoir s'il peut changer les serrures de son domicile sans que cela se retourne contre lui juridiquement.

Il doit s'absenter tout le week-end, j'ai peur qu'elle revienne prendre possession des lieux et qu'elle l'empêche de revenir.

Merci pour vos réponses

Par **Tisuisse**, le **08/05/2009** à **08:53**

Bonjour,

Il le peut mais comme le bail est aussi à son nom à elle, elle sera en droit de faire venir un serrurier pour se faire ouvrir la porte.

Le mieux serait que quelqu'un occupe les lieux durant ce week-end ainsi il pourrait ne pas ouvrir et le serrurier ne pourrait pas intervenir.

Pour le bébé, a-t-il reconnu ce bébé ?